



# COMMUNIQUÉ POST AGO

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM.SA** » s'est réunie le 07 juin 2022 à 10 heures par visioconférence.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ainsi elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'administration, décide la distribution d'un **dividende de 22 (vingt-deux) Dirhams par action**, au titre de l'exercice 2021, qui sera mis en paiement à partir du 26 septembre 2022, auprès de BANK OF AFRICA.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 17 mars 2022 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.